

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/2 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.2.63371

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

rich III. von Frankreich 1574). Darüber hinaus wurden Regentschaften bei krankheitsbedingter Unfähigkeit zur Wahrnehmung der Regierung durch den Herrscher eingerichtet (z.B. Johanna die Wahnsinnige von Spanien oder Georg III. von England).

Die größte Aufmerksamkeit der Historiker fanden aber immer die Regentschaften für minderjährige Herrscher – hierzu sind auch die Fälle zu zählen, in denen eine Regierung für einen noch ungeborenen Monarchen eingesetzt werden mußte (»régence d'attente«, im Falle Alfons XIII. von Spanien 1886 [S. 261–262]). Daß Regentschaften für minderjährige Herrscher zumeist mit Schwächephase staatlicher Macht einhergingen, lag in ihrer Natur begründet, denn die Regentin oder der Regent verfügten nur über eine geborgte Macht. So übten die Regenten Frankreichs in der Frühen Neuzeit königliche Macht aus, ohne geweiht zu sein. Ihnen fehlte somit ein wichtiges Attribut königlicher Herrschaft, und daher glaubte man sich verpflichtet, ihnen engere Grenzen zu setzen als dem »absoluten« Monarchen (S. 135). Und so wuchs in Frankreich der Einfluß des Pariser Parlaments gerade in Zeiten der Regentschaft (S. 145), denn es setzte in einem feierlichen *lit de justice* die Regentschaft ein (S. 154). Sowohl Anna von Österreich als auch Philipp von Orléans benötigten die Zustimmung des obersten Gerichtshofs zur Kassierung der Testamente der verstorbenen Könige (S. 155–156; S. 169–173), wobei im Falle des Testamentes Ludwigs XIV. anzumerken ist, daß daraus nur bestimmte Artikel außer Kraft gesetzt wurden. Denn, so argumentierte man unter Berufung auf die *lois fondamentales*, ein Monarch könne die Rechte seines Nachfolgers nicht einschränken (S. 155, 172).

Corvisier erfaßt unter Anwendung statistischer Methoden (vgl. die Tabellen im Anhang, S. 271–287) die wichtigsten Regentschaften der von ihm aufgestellten Typen. Ein eindeutiger Schwerpunkt seiner Darstellung liegt dabei auf der französischen Geschichte. Dieser statistische und ereignisgeschichtlich angelegte Überblick beansprucht nicht, eine umfassende Behandlung der Problematik zu sein. Dies zeigt sich etwa in seinen Ausführungen über das Alte Reich, die nur Regentschaften in den Kurfürstentümern behandeln, nicht aber die Vielzahl von Regentschaften in den weltlichen Fürstentümern¹. Corvisiers Essay erschließt daher eher ein Forschungsfeld, das ein bedeutendes Kapitel in der Geschichte des Staatsbildungsprozesses umfaßt, als das er eine Synthese ausgiebiger Forschungen präsentiert.

Sven EXTERNBRINK, Wetter (Hessen)

Michael KAISER, Andreas PEČAR (Hg.), Der zweite Mann im Staat. Oberste Amtsträger und Favoriten im Umkreis der Reichsfürsten in der Frühen Neuzeit, Berlin (Duncker & Humblot) 2003, 362 p. (Zeitschrift für Historische Forschung, Beiheft 32).

Si le phénomène du favori a bénéficié d'une récente vogue historiographique en Angleterre et en France (J. H. Elliott, J. Bergin, L. Brockliss, N. Leroux), il n'en est pas de même dans l'Europe germanique qui, il est vrai, ne fut pas illustrée par des personnalités aussi flamboyantes que les *valido* (Olivares, Lerma), les cardinaux-ministres (Richelieu et Mazarin) ou un Essex ou un Buckingham, des personnages indispensables aux monarchies occidentales de la première modernité. Mais ces figures de proue furent-elles des favoris? Le concept de »deuxième homme dans l'État«, ni laudatif ni péjoratif, plus large et plus flexible que celui de favori, permet d'élargir l'enquête à tous ceux et celles qui eurent, grâce à la relation de confiance et de proximité entretenue avec le souverain, une influence qui les mit au-dessus des autres conseillers, qu'ils fussent ou non titulaires d'une fonction dirigeante, qu'ils

1 Für das Alte Reich liegt jetzt eine Untersuchung über Regentschaften in Hessen vor: Pauline PUPPEL, Vormundschaftliche Regentschaften hochadeliger Frauen – Die Landgräfinnen von Hessen 1500–1700, Diss. Kassel 2002.

possédassent ou non une compétence particulière. Il autorise aussi à englober la seconde modernité et les grands États du Saint-Empire qui prirent alors leur essor, la monarchie des Habsbourg, le Brandebourg-Prusse, voire la Saxe et la Bavière, et qui furent marqués par l'action de grands ministres réformateurs. Ce recueil qui regroupe les communications au colloque de Rauschholzhausen (septembre 2001) est donc aux antipodes de la littérature »populaire« qui stigmatise la faiblesse du souverain livré à son favori et se complait à l'évocation de leur relation érotico-amoureuse, hétéro- ou homosexuelle. Les seconds dans l'État furent moins des émules de Sejanus ou de purs courtisans aux qualités discutées, que des juristes, des caméralistes, des militaires, servis par leur intelligence politique. Au temps de l'exercice du pouvoir solitaire, la figure du second dans l'État fut quasi générale et doit s'apprécier à l'intérieur de la problématique de genèse de l'État moderne absolutiste. La réhabilitation est déjà bien engagée pour le *valido*, qui est une fonction reconnue, pour Richelieu et Mazarin, mais aussi pour les mignons d'Henri III, issus de la noblesse seconde, devant tout au Valois, et lui permettant de lutter contre les clans de la haute aristocratie. Contrairement aux pamphlets des contemporains, le favori ou le second dans l'État ne fut pas la preuve de la faiblesse de la monarchie, bien plutôt dans la plupart des cas un moyen de gouvernement et de renforcement de l'État.

Des 17 exemples de l'ouvrage, bien peu relèvent du phénomène du pur favoritisme. À cette catégorie appartiennent les deux seules femmes, maîtresses en titre quasi institutionnelles, Christina Wilhelmina von Grävenitz auprès du duc Eberhard Ludwig de Wurtemberg et la comtesse Cosel auprès d'Auguste le Fort; ces deux destinées devraient être réexaminées à la lumière de l'histoire du genre, car il faudrait bien arriver à briser le tabou interdisant aux femmes de se mêler de politique! La première, hissée par le duc au banc des comtes du cercle de Franconie, logée à Ludwigsburg, développa un vrai »matronat« englobant frères, sœurs, neveux et nièces ainsi que l'élite administrative bourgeoise. La mort du prince héritier en 1731, le projet de remariage d'Eberhard Ludwig, l'érosion de la faction de la favorite rendent compte de la rupture après une liaison d'un quart de siècle. La comtesse Cosel, véritable épouse de la main gauche, à qui Auguste promit le mariage après la mort de l'électrice, fut un personnage-clé de la cour de Dresde, en liaison avec tous les hauts responsables politiques, surtout ceux du Cabinet secret, tout puissant pendant les absences polonaises d'Auguste; elle se mêla aussi de politique extérieure, désapprouva la conversion de son amant qui allait éloigner la Saxe de ses alliés protestants. Couverte de cadeaux coûteux (le château de Pillnitz), grisée par ses succès, elle négligea de se constituer une faction ou d'être le porte-parole d'une clique de cour qui aurait pu la soutenir lorsqu'elle fut en butte à l'hostilité du ministre Flemming qui l'emporta auprès d'un souverain qui recherchait les plaisirs des sens mais ne voulait pas d'un ministre en jupon. Elle paya sa gloire de 49 ans de relégation en forteresse. Du pur favoritisme relèverait aussi le comte Johann Michael von Althann auprès du Habsbourg Charles VI. Il avait accompagné l'archiduc en Espagne qui, devenu empereur et rentré à Vienne, se sépara de la »vieille cour« pour s'entourer d'amis fidèles qui n'avaient pas eu de charge ni sous son père, ni sous son frère. Sans autre fonction que celle honorifique de grand écuyer, n'étant pas de la Conférence secrète, dominée par la puissante personnalité du prince Eugène, vrai second de l'État autrichien, Althann n'avait de pouvoir informel que grâce à la sympathie que lui portait l'empereur et son accès auprès de lui, si bien qu'il fut recherché par l'électeur de Bavière, par l'ambassadeur d'Angleterre et même par Eugène de Savoie qui avait parfois besoin de renforcer sa position auprès du souverain. Il fut aussi le protecteur du lobby hispano-catalan et des Espagnols sans ressources qui avaient fui la domination du Bourbon. Il ne manque même pas la participation à une intrigue contre le prince Eugène pour parfaire l'image du favori. Sa mort en 1722 coupa peut-être court à la possibilité d'une légende noire.

Certains seconds de l'État pâtirent de la faiblesse du souverain dont on les accusa de profiter. Ce fut le sort du comte Adam von Schwarzenberg, grand chambellan et directeur du

Conseil secret de Georges-Guillaume de Brandebourg, prince paresseux, adonné à ses plaisirs, mais désireux de rompre avec les conseillers de son père. S'il n'est pas question d'occulter l'avidité du favori, qui obtint l'immédiateté d'Empire (son fils alla jusqu'à la *Standtschaft*), ni la déloyauté des procédés utilisés pour se débarrasser de rivaux (procès de haute trahison contre le conseiller Winterfeld), on doit accorder à Schwarzenberg un authentique patriotisme impérial et brandebourgeois. Ce catholique, conseiller d'un prince calviniste, réussit à maintenir l'électorat hors des alliances protestantes au début de la guerre de Trente ans; sa confession en faisait un diplomate acceptable à Vienne, où son parent Georges-Louis était conseiller de Ferdinand II. Il eut contre lui les conseillers luthériens, en dépit de son anticatholisme et son attachement à la Saxe, ainsi que les États nobiliaires opposés à une politique fiscale destinée à entretenir l'armée. Surtout, la politique pro-impériale de Schwarzenberg n'apporta pas les résultats escomptés en Poméranie, à Juliers et lors de l'édit de restitution. Le comte Ferdinand von Plettenberg und Wittem dirigea de 1723 à 1733 l'électorat de Cologne sous le règne du velléitaire et cyclothymique Clément-Auguste de Bavière, dont il avait été l'artisan de l'élection en 1719 aux évêchés de Paderborn et Münster. Cultivé, laborieux, Plettenberg dirigea la politique étrangère de Cologne (accord avec la Bavière et la France, reconnaissance de la Pragmatique), seconda le Wittelsbach dans ses entreprises de mécénat et ses constructions. Il fut récompensé par la Toison d'Or et l'élévation au rang de comte d'Empire. Insuffisamment protégé par un souverain fragile, une cabale eut raison de sa position à Cologne; il se rendit alors à Vienne où il servit Charles VI jusqu'à sa mort en 1737.

Le cas de Wolfgang Günther est un peu différent. Celui qu'on appela le «Strafford hessois» fut autant victime de son ambition que des désastres qui s'abattirent sur la Hesse-Kassel que son protecteur, le landgrave Maurice (1592-1627) maintint dans l'alliance du *Winterkönig* après la Montagne Blanche. Le territoire fut envahi par la Ligue dès 1623; Tilly investit Kassel en 1627, ce qui provoqua l'abdication de Maurice et la chute de Günther pour lequel le prince avait créé de toute pièce les fonctions pompeuses d'audiencier général et de *Generalgerichtsschultheiß*. Günther avait aussi le tort de n'être pas sorti du sérail: issu de la petite bourgeoisie artisanale, isolé et sans appui clientélaire, il fut aussi la victime de l'élite politique et sociale qui se rangea sous la protection impériale. Le successeur de Maurice, le landgrave Guillaume V, fit emprisonner Günther qui fut exécuté en 1628.

Les autres seconds de l'État ressortissent bien plus au ministre compétent qu'au favori. C'est le cas de Hartmut (XIII) von Kronberg, un protestant néanmoins grand maître de cour de l'électeur de Mayence Daniel Brendel. Il réussit à stabiliser les rapports de l'état ecclésiastique avec la Hesse-Kassel en entretenant de bonnes relations avec la noblesse protestante du landgraviat; il était également parfaitement intégré dans les réseaux catholiques comme protestants de la chevalerie d'Empire du Rhin moyen et il réussit à faire prévaloir une politique tolérante et consensuelle et à renforcer, par les canaux de la diplomatie moderne, dans un Empire biconfessionnel et au moment où les États territoriaux se formaient, la *Landeshoheit* de l'État mayençais. À la mort de Brendel en 1582, il parvint à faire élire Wolfgang von Dalberg qui représentait la continuité au pouvoir de la chevalerie d'Empire rhénane, contre Julius Echter von Mespelbrunn, évêque de Würzburg, de la chevalerie d'Empire de Franconie et partisan de la confessionnalisation. Le nouveau prince, qui conserva Kronberg comme maître de cour, fut bien plus la créature de Kronberg que celui-ci son favori. La longévité et la réussite de Kronberg tient à ce qu'il fut au croisement de trois sphères, celle du prince-archevêque, celle du chapitre, celle de la chevalerie d'Empire, trois sub-systèmes dont il sut harmoniser les intérêts.

Le comte Heinrich von Brühl servit successivement Auguste II et Auguste III. L'historiographie saxonne a fait sien le jugement négatif de Frédéric II et a rendu le ministre responsable des désastres des guerres de Silésie. Auguste II, souvent à Varsovie, avait besoin à Dresde d'un homme de confiance. Brühl avait des talents d'organisateur, savait débrouiller

les affaires. Contrairement aux accusations du roi de Prusse, il ne fut nullement l'artisan de la chute du favori Sulkowski, pas plus qu'il ne voulut éloigner son successeur le comte Wackerbarth-Salmour, en lui faisant accompagner le prince-héritier lors de sa *Kavalierreise*. Loin d'agir en maître, Brühl collaborait journalièrement avec Auguste III. Certes, il s'enrichit beaucoup; le prince Xavier, régent, préféra ne pas intervenir dans la succession du ministre, décédé en 1763, pour ne pas ternir la mémoire de son père, qui protégea donc son ministre de façon posthume.

La Bavière bénéficia de l'action de grands ministres. Wilhelm Jocher, docteur *in utriusque* d'Ingolstadt, fut conseiller secret du duc Maximilien de 1610 à 1636 et maître de la politique étrangère de la Bavière pendant cette période cruciale. C'est lui qui dirigea l'expédition contre Donauwörth. Il fut la figure-clé des relations avec Vienne, avec Heidelberg (sa correspondance avec Camerarius, le deuxième homme du Palatin), avec l'Union évangélique. Son rôle grandit après la défenestration, il fut l'artisan du traité de Munich (1619) accordant l'aide bavaroise à Ferdinand II, et du passage de la dignité électorale de Frédéric V au Bava-rois. Mais il n'était pas le premier, ce rôle revenait au grand maître de la cour; il devait aussi compter avec Contzen, le confesseur jésuite du duc, qui voulait faire prévaloir les intérêts de la religion. Jocher nouait les fils, tout en respectant la collégialité ministérielle. Franz Xaver Wiguläus Alois von Kreittmayr, d'origine bourgeoise, est un cas exceptionnel puisqu'il servit 4 électeurs pendant 70 ans. Il fut le deuxième homme de Maximilien III Joseph; Charles Théodore qui n'avait pas avec lui la même intimité, garda le vieux serviteur pour sa compétence. Travailleur, bureaucrate plus que politique, réservé, retenu, ennemi de l'ostentation, très peu courtisan, Kreittmayer fut un patriote bavarois, défenseur de l'intégrité du territoire, notamment au moment des projets d'échange avec les Pays-Bas, et un précurseur de l'*Aufklärung*: soutenu par la bourgeoisie cultivée, il fonda l'Académie des Sciences de Munich. Il n'employa pas sa position éminente pour en faire une situation de force, c'est ce qui explique en grande partie sa longévité. Montgelas fut le grand ministre réformateur et éclairé de Maximilien IV Joseph après avoir été au service de Charles II des Deux-Ponts. Il cumula les affaires étrangères, les finances et l'intérieur. Jusqu'en 1816, il bénéficia de l'appui indéfectible d'un souverain qui reconnaissait ses propres faiblesses et appréciait la solidité du ministre. Les deux hommes avaient d'excellents rapports, même sur des sujets intimes. Aussi les causes de la décision du renvoi, en 1817, demeurent obscures. En pleine crise frumentaire, le ministre de la guerre le comte Triva et le prince de Wrede prirent le dessus sur le roi qui demanda l'impossible à Montgelas, économiser 20% sur les budgets pour fournir l'armée. D'autres guignaient son poste, les diplomates Cetto, Rechberg, Gravenreuth, le comte Arco, chef de la police et défenseur du parti conservateur qui ne pardonnait pas au ministre son passé d'illuministe et ses réformes. Il eut aussi contre lui le prince héritier Louis, romantique et »libéralisant«.

Le Brandebourg-Prusse est illustré par Otto von Schwerin et par Eberhard von Danckelman. Le premier, un calviniste poméranien, fut 40 ans au service des Hohenzollern et le principal ministre et ami constant du Grand Électeur, jusqu'à sa mort en 1679. Il était également très proche de l'électrice Louise-Henriette d'Orange et on lui confia l'éducation des princes. Ce personnage loyal, fidèle, travailleur, cultivé, pieux, intelligent, sociable, conciliant, sensible et vulnérable, était surchargé de fonctions et des tâches afférentes. Il excella dans les négociations avec les États nobiliaires. Il avait des ennemis, surtout dans la grande noblesse, il se battit en duel... Mais il se maintint car il était loyal, ne cherchait pas à dominer son maître. Les réseaux de l'amitié et de la famille (il maria intelligemment ses 8 filles) soutinrent aussi son influence politique. Danckelman, ministre de Frédéric III, fait l'unanimité louangeuse des historiens. Ce *Wunderkind*, licencié en droit à 12 ans, fut nommé par Schwerin »instructeur« du prince Frédéric, devenu en 1674 héritier du trône. Bien plus que Frédéric, baroque et pompeux, Danckelman incarna le destin prussien. En ce qui le concerne, la relation personnelle au souverain fut fondamentale. Il avait été l'appui constant du jeune

Frédéric dans ses rapports difficiles avec son père et sa belle-mère, il lui aurait même sauvé la vie... Dès l'avènement en 1688, il fut au conseil secret, l'ère Danckelman commençait. Mais en 1697, celui qui n'avait d'autre sûreté que la faveur du prince – il s'était contenté du titre de baron alors que celui de comte d'Empire l'aurait plus efficacement protégé, il n'avait pas de clientèle, n'était pas courtisan – fut lâché par celui-ci, mis en procès, interné sans preuve jusqu'à l'avènement du Roi-Sergent. La reconnaissance envers son mentor était-elle devenue insupportable à Frédéric III qui, pour s'affranchir du maître, l'accusa de manque de respect et d'abus d'autorité? Il faut plutôt alléguer l'opposition de Danckelman au projet d'obtenir la couronne royale, plus encore la politique d'économie qui lui aliéna l'électrice ou de grands nobles comme les Dohna.

À Vienne, suivant l'exemple de son cousin Louis XIV, l'empereur Léopold déclara à la mort du tout puissant Portia, grand maître de la cour, qu'il n'aurait pas de premier ministre. Wenzel Eusebius von Lobkowitz joua bien ce rôle, sans en avoir le titre. Il avait accès librement au souverain, dirigeait le conseil où il votait en premier, en l'absence de Léopold, fut le maître de la Conférence secrète qui doubla un conseil devenu pléthorique. Mais il était francophile en pleine guerre de Hollande. Le parti hispanophile l'emporta auprès de Léopold et Lobkowitz offrit sa démission dès 1673. On ne sait trop pourquoi l'empereur le maintint en sursis un an encore. Après lui, aucun ministre, même pas Sinelli, n'eut une personnalité aussi forte, capable d'influencer Léopold. De plus la création de commissions spécialisées après 1683 dilua le pouvoir et réduisit celui de la Conférence secrète qui avait été l'instrument de la puissance de Lobkowitz. Kaunitz, chancelier de quatre souverains, le plus »long« ministre d'Europe, est très bien connu par les travaux de G. Klingenstein et de F. A. J. Szabo. Il ne fut pas le deuxième, mais le troisième homme, après Marie-Thérèse et Joseph II. On sait son rôle de diplomate, à Turin, à Aix-la-Chapelle en 1748, à Paris pour préparer le renversement des alliances. En 1753, il devint chancelier et il eut toute la confiance de l'impératrice, sans en avoir l'exclusivité (Daun, van Swieten). Après 1765 et les décès de l'empereur François, de Daun, d'Haugwitz, il fut vraiment l'homme fort et l'arbitre entre la mère et le fils. Il poussa Marie-Thérèse aux réformes, il retint Joseph II dans ses fougades de politique étrangère, persuadé que des agrandissements balkaniques affaibliraient la monarchie. Il fallut attendre la troisième génération, celle de François II, pour que le contrat de confiance se brisât.

Reste deux cas vraiment atypiques, celui de Wallenstein et celui d'Oppenheimer. Le premier fut-il le a »Sejanus Grand Mignon« du pamphlet d'Herdesianus (1645)? Bien au contraire, Wallenstein est l'antithèse du favori: il n'était jamais à la cour de Ferdinand II où il ne disposait d'aucun parti, il était généralissime et on ne lui demandait que cela. Mais s'il ne fut pas le deuxième de l'État, il fut à lui seul un État dans l'État; il se conduisit, surtout lors de son second généralat, en souverain autoproclamé dans les domaines militaire et diplomatique, laissant l'empereur dans l'ignorance de ses négociations avec le Danemark, le Brandebourg et la Saxe. Au Mecklembourg, il introduisit la tolérance; à sa principauté bohême de Friedland il donna un vrai statut d'immédiateté. Mais s'il ne fut pas le deuxième homme du Habsbourg à Vienne, ne fut-il pas celui de l'empereur dans un *Reich* où son chef ne disposait que de peu d'appuis? À partir de 1625, l'armée de Wallenstein ouvrit à Ferdinand II des possibilités d'action en politique et dans le domaine religieux dont le généralissime se désintéressait. Certes, le prix à payer fut lourd. Quant à Joseph Süß Oppenheimer, modèle du juif de cour, on en sait la légende noire antisémite qui eut tôt fait de condamner le conseiller pervers et cupide d'un souverain faible. Or Charles-Alexandre de Wurtemberg, qui avait reçu le baptême du feu à 11 ans et s'était illustré contre les Turcs, avait un fort caractère qui le poussa à battre le fer contre les États nobiliaires pour restaurer son pouvoir. Oppenheimer fut son courtier et son banquier, pour le public comme pour le privé, son fournisseur aux armées, agissant toujours sur ordre écrit du duc contresigné par un fonctionnaire. On exagère beaucoup son rôle dans les réformes administratives et fiscales, dans la lutte contre la notabilité, les biens d'Église, la corruption. Il ne fut maître à bord que pour les frappes

monétaires accompagnées de manipulations. Juif, roturier, étranger, il fut le bouc émissaire des élites menacées et des conservateurs, inquiétés par le réformisme d'un prince de surcroît catholique à l'avènement duquel il n'était pour rien.

Cette galerie de portraits est révélatrice, par sa variété, de l'éventail des situations que peut proposer la *Kleinstaaterei* impériale. Il est assurément moins facile de faire l'histoire du favori ou du deuxième homme dans le Saint-Empire que celle du *valido* ou des cardinaux-ministres. L'étude se concentre sur la période moderne qui ne voit pas le terme du phénomène, comme en témoignent les deux figures de proue de l'aire germanique du XIX^e siècle, Metternich et Bismarck. On pense aussi à des extensions européennes, ne serait-ce que du côté des cardinaux-neveux. Bref, c'est un vaste chantier qui se poursuit et dont le présent recueil est une pièce de grande qualité.

Claude MICHAUD, Paris

Fanny COSANDEY, Robert DESCIMON, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris (Seuil) 2002, 316 S. (*L'histoire en débats. Points-Histoire*, 313).

Was der Absolutismus denn eigentlich gewesen sei? Das ist eine Frage, die die Forschung in schöner Regelmäßigkeit im letzten halben Jahrhundert beschäftigt hat. Ist doch der Absolutismus der Frühen Neuzeit eben nicht mit den Interpretationsmustern für den Totalitarismus des 20. Jhs. zu begreifen. Fanny Cosandey und Robert Descimon unternehmen in ihrem in der Taschenbuchreihe »L'histoire en débats« erschienenen Band nun einen erneuten Anlauf, sowohl die Geschichte des Absolutismus selbst als auch die seiner historiographischen Deutungsversuche im 19. und 20. Jh. zusammenzufassen. Und in der Tat kann das Buch als grundlegende Lektüre für Studenten nur empfohlen werden! Daß sich die Autoren dabei auf die Entwicklung des französischen Staates im 16. bis 18. Jh. beschränken, wird von ihnen selbst bedauert. Hätte doch ein Blick nach Deutschland und Skandinavien oder England und den Niederlanden zweifelsohne viele reizvolle Variationen zum Musterstaat Frankreich aufgezeigt, die die wissenschaftliche Diskussion nur bereichern können.

Das Buch selbst ist in drei Teile gegliedert: Der erste ist den theoretischen, das heißt den juristischen und religiösen Grundlagen des Staates gewidmet. Hier wird die Linie von der Rezeption des römischen Rechts zur Entwicklung des Konzepts der Souveränität nachgezeichnet. Zugleich blieben aber die Grundgesetze, vor allem die Erbfolge betreffend, und Gewohnheitsrechte im Königreich bestehen. Eine besondere vermittelnde und zugleich rechtsetzende Funktion kam dem Zeremoniell zu, in das die großen Haupt- und Staatsaktionen eingekleidet waren. Im religiösen Bereich läßt sich indessen ein gewisser Säkularisierungsprozeß beobachten, der von den mittelalterlichen Wurzeln des Gottesgnadentums bis zur Autonomie der Staatsräson voranschreitet.

Der zweite Teil wendet sich dann der absolutistischen Praxis zu: Die Ständevertretungen wurden marginalisiert und die Privilegienvergabe durch den König instrumentalisiert. Der Staatsapparat wurde ausgebaut, wobei vor allem an die Rolle der Kardinal-Minister, die Entwicklung des Conseil, den Einsatz von Beamten und Kommissaren, aber auch an die jeweiligen Facetten des persönlichen Regiments des Königs zu denken ist. Die Zentralisierung schließlich fand ihren deutlichsten Ausdruck im Aufbau der Finanzverwaltung und der Expansion des Militärs. Aufflackernde Bauernaufstände, schwelende Adelsfronden und langanhaltender Widerstand der Parlamente steckten die Möglichkeiten und Grenzen der königlichen Gewalt ab.

Ist der Absolutismus nur ein Mythos, wird im dritten Teil des Buches gefragt: Es zeigt sich, daß unter Historikern und Juristen keine einheitliche Vorstellung über die chronologischen Eckdaten, die zeitspezifischen Ausprägungen, Typologie und Entwicklungsstadien des Absolutismus erzielt werden kann. Hat er vielleicht niemals existiert? Auf alle Fälle war